

Section 6.—Régie et vente des boissons alcooliques

La vente au détail des boissons alcooliques au Canada est régie par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les spiritueux sont presque tous vendus par les commissions des boissons alcooliques directement au consommateur ou à des établissements ayant une licence autorisant la revente. Toutefois, dans certaines provinces, la bière et le vin sont vendus directement par les brasseries et les installations vinicoles aux consommateurs ou aux établissements détenant une licence. Durant l'année terminée le 31 mars 1956, les commissions des boissons alcooliques ont exploité 715 établissements de détail.

Le tableau 6 montre les recettes provinciales et territoriales provenant de la régie des spiritueux. De plus amples détails sont donnés dans le rapport du BFS, intitulé: *The Control and Sale of Alcoholic Beverages in Canada*.

6.—Recettes provinciales et territoriales provenant de la régie des boissons alcooliques, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

NOTA.—Les chiffres comprennent les recettes encaissées directement par les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les recettes des commissions des boissons alcooliques mais non les recettes provenant d'une taxe générale de vente au crédit imposée sur les boissons alcooliques par cinq provinces.

Province ou territoire	Revenus nettes des ventes ¹	Taxes de ventes	Licences et permis ²	Amendes et confiscations ²	Commission sur la taxe de vente générale encaissée	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1955						
Terre-Neuve.....	2,104,834	...	1,005,898 ³	16,555	3,312	3,130,599
Ile-du-Prince-Edouard.....	888,152	272,987	26,072	15,716	...	1,202,927
Nouvelle-Écosse.....	9,547,746	...	279,817	86,222	...	9,913,785
Nouveau-Brunswick.....	6,288,563	...	15,022	15,667	15,956	6,335,208
Québec.....	22,493,418	1,553,015	11,548,703	238,922	34,556	35,868,614
Ontario.....	33,443,665	...	14,510,304	111,755	...	48,065,724
Manitoba.....	6,116,934	...	2,113,449	80,800	...	8,311,183
Saskatchewan.....	10,236,351	...	53,126	81,363	45,084	10,415,924
Alberta.....	14,317,037	...	858,708	191,156	...	15,366,901
Colombie-Britannique.....	20,968,699	...	213,467	..	80,471	21,262,637
Yukon.....	701,860	75,950	7,300	7,319	...	792,429
Territoires du Nord-Ouest.....	263,406	...	4,367	603	...	268,381
Canada, 1955.....	127,370,665	1,901,952	30,636,233	843,033	179,379	160,934,312
1956						
Terre-Neuve.....	1,979,476	...	1,244,848 ³	20,065	3,566	3,247,955
Ile-du-Prince-Edouard.....	880,369	275,550	29,760	14,522	...	1,200,201
Nouvelle-Écosse.....	10,247,881	...	281,519	58,391	...	10,587,791
Nouveau-Brunswick.....	7,017,419	...	14,848	22,092	17,731	7,072,090
Québec.....	25,047,090	1,723,043	12,510,689	223,144	35,334	39,539,300
Ontario.....	38,559,862	...	15,026,761	108,380	...	53,695,003
Manitoba.....	6,565,402	...	2,185,918	83,210	...	8,834,530
Saskatchewan.....	10,085,031	...	53,328	76,513	44,249	10,259,121
Alberta.....	15,085,287	...	973,195	201,449	...	16,259,931
Colombie-Britannique.....	22,373,721	...	358,048	..	87,306	22,819,075
Yukon.....	774,287 ⁴	74,111	7,537	5,212	...	861,147
Territoires du Nord-Ouest.....	363,691	...	23,467	555	...	387,713
Canada, 1956.....	138,979,516	2,072,704	32,709,918	813,533	188,186	174,763,857

¹ Après provision pour amortissement du capital fixe ou pour immobilisations payées sur les recettes d'exploitation. ² Avant la déduction de tous versements aux municipalités sur les recettes des commissions des boissons alcooliques. ³ Comprend \$931,884 en 1955 et \$1,164,235 en 1956 de commissions sur la bière que les brasseries provinciales locales ont vendue directement au public dans des débits autorisés et soumis à la régie des prix. ⁴ Comprend \$30,720 applicables à l'année précédente à cause du changement de la valeur des stocks le 31 mars 1955.